

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 61

Artikel: L'Alliance à Aarau

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moment de voter sur cette question, la plus grave qui leur ait jamais été soumise. De mémoire d'homme, on n'avait constaté une émotion pareille dans le Parlement américain.

(*The Woman Citizen.*)

Le Président des Etats-Unis s'est prononcé avec énergie contre la proposition de suspendre les lois de protection infantile et de restreindre l'obligation scolaire, afin d'utiliser davantage le travail des enfants pendant la guerre. D'autre part, les suffragistes américaines ont décidé de prendre en mains les intérêts de la nouvelle génération, qui se trouvent menacés dans plusieurs Etats de l'Amérique du Nord. En même temps, elles lutteront contre le relâchement des mesures protectrices du travail adulte, tel qu'on l'a malheureusement laissé s'introduire en Angleterre. (*The Common Cause.*)

Un officier du corps royal anglais d'aviation en France a envoyé le 22 juin le message suivant à la Société du Suffrage féminin de Londres : « Permettez-moi de vous offrir mes chaleureuses félicitations pour le succès que vous avez remporté à la Chambre des Communes. Je n'ai plus eu le temps — depuis la guerre — de suivre très attentivement la cause qui me semblait la plus digne d'efforts auparavant. Mais je ressens la plus grande joie de voir la victoire sur les réactionnaires de notre pays suivre de si près la victoire de Messines. » (*The Common Cause.*)

La magistrature de Berlin a décidé que des femmes, avec voix délibérative, feront, dorénavant, partie des députations administratives suivantes : commissions d'hôpitaux, de maisons d'aliénés, des halles municipales, des écoles professionnelles, des cuisines scolaires, etc. (*Die Frauenfrage.*)

L'Alliance à Aarau

Cette petite ville d'Aarau, qui groupe pittoresquement ses vieilles maisons à pignons au bord de l'Aar, a déjà tout un passé féministe. C'est dans ses murs en effet qu'eut lieu, en juillet 1885, la première Assemblée générale de la Ligue des Femmes suisses, fondée l'année précédente à Winterthur, avec un vaste programme embrassant toute l'activité pratique, sociale, économique, professionnelle, législative et politique de la femme. Mais cette Société, on le sait, ne vécut que trois ans, et la Société d'Utilité publique des Femmes suisses recueillit son héritage en ce qui concernait le travail d'ordre pratique. — Vingt ans plus tard, en 1904, l'Alliance de Sociétés féminines suisses tenait à Aarau sa V^{me} Assemblée générale, au cours de laquelle fut appelée pour la première fois à la présidence notre présidente actuelle, M^{me} Chaponnière-Chaix : n'y a-t-il pas une heureuse coïncidence dans le fait que c'est dans cette même ville que M^{me} Chaponnière a présidé la première Assemblée générale ayant lieu sous son second ministère ? N'est-ce pas aussi un indice de l'atmosphère favorable à nos idées dans laquelle nous sommes trouvées que le journal local, les *Aargauer Nachrichten*, ait consacré tout son numéro du jour au féminisme sous ce titre : *Den Frauen zum Gruss* ?

Depuis la guerre, un élément essentiel de ces réunions de l'Alliance est le contact qu'elles permettent d'établir entre femmes des différentes parties de la Suisse. Que l'on ne croie pas pour cela qu'avant 1914, les déléguées de chaque région restaient parquées dans leur coin sans fraterniser avec celles d'autres cantons ! mais très certainement elles éprouvent davantage depuis lors le désir et même le besoin d'entrer en relations personnelles de plus en plus intimes avec des femmes de mentalité, de milieux différents, d'échanger avec elles idées et récits, et de se trouver en harmonie sur les principes essentiels qui leur tiennent à cœur. Car n'est-ce pas sur la communauté de ces principes, de ces aspirations, de ces idéals, et non sur les ressemblances de races que Renan appelait des ressemblances zoologiques, que doit être basée notre véritable unité ? et n'est-ce pas la force de notre pays, non

seulement pour lui-même dans le présent, mais encore pour l'Europe dans l'avenir, comme expérience déjà toute faite de ce que peut être une Société des Nations ? Il nous semble donc qu'une des tâches primordiales de l'Alliance doit être de faciliter et de multiplier ces occasions de rencontres et d'échanges d'idées ; et puisque les circonstances actuelles et les restrictions fédérales ne permettent pas de les multiplier en nombre, que l'on tire le meilleur parti possible des moments trop brefs où des femmes du Nord et de l'Ouest, du Centre et de l'Est, se trouvent réunies. C'est ainsi que nous demandons, sachant que nous nous faisons l'écho du désir d'un grand nombre, que la conférence publique du soir, classique dans les annales de l'Alliance, soit remplacée par une réunion tout intime et familière, comme cela s'est fait parfois à Genève, à Zurich, à Berne, où l'on puisse causer, circuler d'un groupe à l'autre, chercher des visages connus, faire de nouvelles connaissances, et non pas être parquées deux heures durant sur des bancs de bois dur sans pouvoir bouger. On a dit que la conférence du soir était destinée plus au public de la ville où a lieu l'Assemblée qu'aux déléguées elles-mêmes, afin de profiter de l'occasion pour faire pénétrer certaines idées dans des milieux un peu réfractaires, et c'est fort bien ; mais cette conférence pourrait alors sans inconvénients avoir lieu la veille au soir, préparant ainsi les voies à l'Assemblée. Sans compter... que les orateurs de ces conférences ne donnent pas toujours pleine satisfaction à leurs auditrices, ni leur offrent un enrichissement nouveau ! M. Grossmann, président de la Section zurichoise de la N.S.H., croyait-il fermement apporter la bonne nouvelle de l'éducation nationale par la femme aux déléguées réunies à Aarau ? et ne s'est-il pas douté en préparant sa conférence qu'il aurait devant lui, d'une part, des femmes qui ont beaucoup travaillé depuis deux ans dans ce domaine et fait de nombreuses expériences pratiques, et d'autre part, des suffragistes essentiellement convaincues que la femme que l'on veut tenir confinée dans l'étroit horizon de son intérieur et de ses préoccupations ménagères, souvent démoralisantes à l'heure actuelle, est incapable de faire l'œuvre d'éducation nationale que l'on attend d'elle auprès de ses enfants au même titre que celle qui est appelée à prendre sa part de devoirs et de responsabilités dans notre vie moderne ? Il y avait une merveilleuse conférence vivifiante et stimulante à nous donner sur ce sujet, mais nous pensons qu'une femme aurait dû être appelée à cette tâche plutôt qu'un membre de la N. S. H. qui, jusqu'à présent, n'admettant pas les femmes à participer à ses travaux, ne peut que leur dicter des conseils d'une bien courante banalité. — M^{me} Pieczynska, elle, rapportant au nom de la Commission d'Education nationale créée, il y a deux ans, à Berthoud, insista surtout sur les moyens pratiques de réaliser cette éducation nationale, non plus tant dans les villes que dans les villages et à la campagne, au moyen de conférences avec projections lumineuses, de leçons chez les petits, etc. Elle a annoncé en même temps le second volume de cette série, dont la publication fut également décidée à Berthoud, sous le titre que nous aurions aimé moins sentimental, de *Semaine des Fiancées*. Nous aurons certainement sous peu l'occasion d'en reparler à nos lecteurs.

L'autre sujet inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'Aarau était aussi d'une actualité inspirée par les circonstances. M^{me} Merz, rédactrice au *Bund* et fervente féministe bernoise, a traité avec brio et compétence la question des Associations de ménagères. (M^{me} Merz a obtenu, on s'en souvient peut-être, la création à Berne d'une Commission féminine auxiliaire de ravitaillement, sur laquelle elle nous a promis un article pour notre prochain numéro). Son idée directrice était celle-ci : de même que, partout, se groupent les professionnels pour défendre

leurs intérêts, les femmes, maîtresses de maison et ménagères, doivent se grouper pour défendre les leurs, singulièrement menacés en ces temps difficiles. D'une part, la valeur du travail ménager en sera relevée, portée au rang de profession, et non de vague métier empiriquement appris; d'autre part, les intérêts de la famille et de la collectivité en seront protégés. Les Associations de ménagères travailleraient à organiser la besogne ménagère, de façon qu'avec un minimum d'efforts et de dépenses, on obtint le maximum de résultats : cela par la mise en commun de certains travaux (lessives, confitures, conserves); par l'achat en commun de certains appareils coûteux pour un seul ménage (séchoirs électriques) ou de denrées à répartir entre les membres; par la mise commune en valeur de certaines ressources (jardins, poulaillers, clapiers, etc.). D'autre part, elles serviraient d'intermédiaires entre leurs membres et les Commissions d'approvisionnement, des réclamations ou des demandes adressées au nom d'une collectivité ayant forcément et toujours plus de poids que celles qui émanent de pauvres particuliers timides et hésitants; et elle chercheraient à obtenir une représentation directe dans ces mêmes Commissions. On le voit, il y a là tout un programme, très rationnel et très judicieux, qu'il était intéressant de mettre devant les yeux de toutes ces femmes rassemblées.

A ce propos toutefois, il faut noter les réserves que nous avons entendues formuler par quelques déléguées, qui estimaient que l'Alliance aurait dû se borner ici au rôle souvent assumé d'autres fois de « semeuse d'idées », et regrettaient que l'Assemblée ait chargé le Comité d'étudier les moyens de réaliser ces Associations de ménagères, alors que cette question rentrait si admirablement et si directement dans le programme d'activité pratique de la Société d'Utilité publique. Renseignements pris, il paraît bien que c'est à l'Utilité publique et à ses sections que reviendra effectivement ce travail après que le Comité de l'Alliance l'ait fait connaître à quelques autres Associations suisses. C'est fort bien, car nous estimons toujours fâcheux qu'au moment où nous tendons de plus en plus à grouper nos efforts pour éviter l'éparpillement, les travaux de nos grandes Associations nationales chevauchent sur le programme des unes et des autres. D'autres part, on a exprimé le regret, et nous-mêmes avons été du nombre, que l'on n'eût pas fait à la question si brûlante du Code pénal fédéral une place plus importante que pour une toute petite communication au banquet; mais la divergence de vues sur certains points spéciaux entre plusieurs des Sociétés de l'Alliance empêchait évidemment de mettre ce sujet à l'ordre du jour autrement que pour recommander aux Sociétés d'examiner à fonds et sous leur propre responsabilité la pétition qui va être lancée sous peu.

La séance administrative du samedi après-midi a débuté, après l'appel obligatoire des déléguées, par le rapport du Comité. L'activité de ce dernier a été fortement entravée cette année par la disposition très regrettable, et que nous comptons fermement voir disparaître dans les nouveaux statuts, qui veut que le Comité n'entre en fonctions que trois mois après son élection! Débuter fin janvier, alors que l'Assemblée a lieu en octobre, après des vacances, et doit forcément pour cette cause être préparée de bonne heure, c'est être condamné à la presque inactivité. Il y a donc rien de très important à signaler dans le rapport présidentiel, sauf la question des relations internationales, toujours si délicates à régler équitablement pour nos Associations suisses. Certains journaux féministes ayant exprimé leur étonnement de l'accueil fait par l'Alliance à la demande émanant du Conseil national des Femmes autrichiennes au sujet de manifestations pacifistes, nous croyons utile de mettre sous les

yeux de nos lecteurs cet extrait du rapport présenté par M^{me} Chaponnière :

« Enfin, il y a quelques semaines, une démarche de la présidente du Conseil national des Femmes autrichiennes, transmise par le Conseil national des Femmes hollandaises, — la lettre à nous adressée directement ne nous étant pas parvenue, — nous demandait d'organiser dans notre pays des manifestations en faveur de la paix et d'obtenir de notre gouvernement qu'il fit auprès des belligérants des démarches à cet effet. Après mûre et sérieuse réflexion et en vertu des pleins pouvoirs qui lui avaient été accordés par l'Assemblée de Berthoud d'agir selon qu'il jugera bon dans toutes les questions se rapportant à la paix, notre Comité, non sans tristesse, mais à une forte majorité, décida de répondre négativement à cette demande.

Des manifestations en faveur de la paix, à l'heure actuelle, peuvent, nous semble-t-il, être organisées soit par des sociétés poursuivant un but nettement pacifiste, soit par des groupements formés en vue de cette propagande spéciale et composés d'éléments convaincus. Mais elles ne sauraient être du domaine d'une fédération comme la nôtre, où une action semblable ne serait pas comprise d'un certain nombre de nos sociétés.

Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que, dans la tourmente qui nous environne de toutes parts en ce moment, la voix des femmes puisse être entendue. Il nous semble donc plus sage de laisser à notre gouvernement le soin d'intervenir, s'il voyait que son intervention pût être utile, sans essayer, nous, de lui forcer la main par des manifestations, alors que, comme femmes, nous connaissons si peu l'état réel des questions dans le domaine international.

Avons-nous besoin de dire que la démarche des femmes autrichiennes a éveillé en nous un sentiment de vive sympathie, et qu'il nous était pénible de dire non. Nous aussi, comme nos sœurs de pays plus éprouvés que le nôtre, soupçons après la paix.

Le gros morceau de cette séance était la revision des statuts. Décidée à Genève, l'an passé, elle avait été confiée à une Commission spéciale, laquelle n'avait pu se mettre d'accord sur un point important : le fameux principe de l'unanimité, nécessaire suivant les anciennes dispositions pour toute action de l'Alliance, et vraiment par trop gênant pour une Fédération qui en est venue à compter 91 sociétés. La majorité de la Commission demandait le maintien de l'unanimité des votes pour toute démarche auprès des autorités fédérales, et une majorité soit relative, soit des $\frac{3}{4}$ suivant les cas, dans les autres décisions; la minorité, la seule majorité des $\frac{3}{4}$ pour toutes les résolutions. La question était difficile à trancher, des oppositions irréductibles de principes se trouvant en présence, les textes de la Commission n'étant pas toujours non plus d'une limpidité cristalline, et la Commission n'ayant point présenté de rapport au début des débats, ce qui aurait permis de lui demander quelques éclaircissements bien nécessaires. Finalement, après deux heures de débat, la révision fut remise à la prochaine Assemblée générale — au grand dam des Bâloises, qui avaient fait l'instant précédent une charmante invitation à siéger chez elles en 1918, et qui ne furent point ravies de devoir offrir au public bâlois le régal d'une revision statutaire! Et cependant, conclure ce jour-là, précipitamment, alors que chacune était plus ou moins fatiguée, aurait été une faute grave, dont on n'aurait pas eu besoin d'attendre l'année prochaine pour se repentir!

Il faut mentionner encore la proposition du Comité, heureusement adoptée par l'Assemblée, d'organiser pour 1921 un second Congrès des Intérêts féminins. Le premier — est-il beaucoup de nos lecteurs qui s'en souviennent? — avait eu lieu à Genève, à l'occasion de l'Exposition Nationale de 1896, et avait pu donner une vue d'ensemble fort intéressante du travail philanthropique et social accompli par les femmes, comme des questions économiques, législatives et morales qui les préoccupaient; mais le croirait-on? le suffrage avait été, par mesure d'opportunité et de pru-

dence, laissé en dehors des délibérations. Qui sait si, en 1921, il ne prendra la première place, au contraire, à l'ordre du jour, et si dans certains domaines et dans certains cantons, les femmes ne voteront pas à cette date?... Il faut mentionner aussi la motion de la Société suisse des sages-femmes pour relever la situation difficile de celles qui pratiquent honnêtement leur métier, en particulier par un enseignement professionnel de durée égale dans toute la Suisse, et qui fut remise au Comité pour étude; la proposition de M^{me} Bleuler-Waser d'envoyer un télégramme au Conseil fédéral pour lui demander de maintenir fermement l'heure de fermeture des cafés et auberges à 11 heures, la décision votée de subventionner l'*Annuaire des Femmes suisses*, dont le 3^e volume est sous presse, et dont les lecteurs de notre journal ont pu apprécier depuis deux ans l'intérêt et l'utilité... Et il ne faut pas oublier les paroles excellentes prononcées autour des tables si joliment fleuries de l'hôtel Gerber, les chants dont les Argoviennes charmèrent leurs invitées, comme le discours ferme et convaincu de M^{lle} Fluhmann, présidente du Comité de réception. A quatre heures déjà, il fallait se séparer, nombre de déléguées se trouvant encore bien loin de leurs demeures. Mais dans le train, on continua la séance, causant, discutant statuts, éducation nationale, rôle de l'Alliance... Les jeunes qui, pour la première fois, assistaient à ces grands jours du féminisme — et elles étaient spécialement nombreuses cette année — essayaient d'analyser le fouillis d'impressions diverses qu'elles emportaient. Et nous, la génération qui les précède, nous qui en sommes, sinon à notre dix-septième Assemblée générale comme les fondatrices, du moins à notre onzième ou douzième, nous sentions plus intensément que jamais l'utilité, la nécessité de ce lien entre les femmes suisses. Si l'Alliance n'existait pas, il faudrait l'inventer...

E. Gd.



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Groupes.¹

GENÈVE. — Toute l'activité de l'Association est maintenant concentrée entre les mains du Comité d'action, spécialement formé pour mener campagne en faveur du suffrage municipal. La Commission des finances a déjà réussi, au moyen de collectes faites à l'issue d'une réunion d'ordre suffragiste, de demandes de dons individuels ou collectifs (notamment aux Sociétés qui ont signé en juin la lettre au Grand Conseil), à constituer un petit fonds, qu'elle espère augmenter encore, peut-être au moyen d'une soirée suffragiste, cet hiver. La Commission de la presse s'est occupée à faire passer des articles à différents journaux, pour préparer l'opinion publique à l'idée du suffrage en général, tandis que celle de la propagande étudie tout un plan de causeries et conférences, avec ou sans thé, à la suite desquelles il pourra être recueilli des signatures pour notre pétition. Celle-ci, d'ailleurs, marche de façon réjouissante, mais il faut prévoir et prévenir l'argument que le nombre des femmes désirant le suffrage est vraiment trop minime pour qu'on le leur accorde! Des démarches ont été faites auprès des députés, membres de la Commission, récalcitrants au suffrage, et si, comme il était facile à prévoir, elles n'ont pas fait changer d'avis ces messieurs, elles ont permis de se rendre compte sur quels points portera leur opposition. De plus, une demande d'audience pour une délégation officielle de l'Association a été adressée à la Commission du Grand Conseil. — La série des thés suffragistes a continué, par une très intéressante séance,

¹ Voir les restrictions du service postal récemment introduites, nous prions nos correspondantes de bien vouloir, à l'avenir, et sauf cas tout à fait exceptionnels, nous adresser leurs communications avant le 30 de chaque mois, dernier délai. (Réd.)

le 5 novembre, où M. de Meuron a analysé avec chaleur et conviction l'œuvre indéniable de progrès social et moral qu'est sur bien des points le projet de Code pénal. Au début de la séance, l'appel des femmes belges aux femmes des pays neutres, paru dans notre numéro de septembre, avait été lu, et une résolution de sympathie votée. Au thé de décembre, qui aura lieu exceptionnellement le mardi 4 au lieu du lundi 3, on aura le privilège d'entendre M^{lle} E. Graf, présidente de l'Association bernoise, raconter avec l'humour et l'ardeur qu'on lui connaît les principaux incidents de la campagne menée dans le canton de Berne en faveur du suffrage municipal, et à celui de janvier 1918, M^{lle} Gourd fera la classique revue annuelle des progrès du féminisme dans le monde entier, en 1917. — Le calendrier suffragiste va paraître sous peu, attendu avec impatience par son public accoutumé. — Enfin, l'Association genevoise a commencé l'enquête sur l'égalité ou l'inégalité des salaires masculins et féminins pour un même travail, demandée par le Comité Central, cela au moyen d'une Commission spéciale, composée de déléguées de l'Association pour le Suffrage, de l'Union des Femmes, de la Ligue sociale d'Acheteurs, et du Secrétariat des Intérêts féminins. Ce travail promet d'être non seulement très utile, mais aussi fort intéressant.

E. Gd.

VAUD. — Le 19 octobre a eu lieu le premier thé de la saison. M. Lamunère nous a parlé d'une manière intéressante et détaillée de la *Semaine Suisse*. — Dimanche matin, 28 octobre, un public nombreux était venu à la cathédrale entendre le premier sermon féministe de M. le pasteur Paul Valotton sur: *La femme et les temps nouveaux*. Comme texte, Gen. II, 18: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui. » Nous avons été intéressées au delà de toute attente par les conclusions vigoureuses de M. le pasteur Valotton sur les droits de la femme: « Tant que celle-ci sera mineure, autrement dit, tant qu'elle n'aura pas le droit de vote, le législateur la considérera comme un zéro. Il est de toute importance qu'elle acquière tous ses droits pour le bien de la famille. » Le sermon du 11 novembre sera une suite, et aura comme sujet: *Les devoirs de la femme*. — Le vendredi 15 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, nous aurons une séance familière au Foyer Féminin. M^{me} Dr Annie Leuch-Reineck, de Berne, nous parlera du dernier projet du Code pénal fédéral, qui va être présenté aux Chambres fédérales. Plusieurs articles de ce projet étant loin de nous satisfaire, il est de toute importance que les femmes viennent se renseigner sur bien des points qui les concernent très directement. Nous adressons donc une cordiale invitation à chacun pour cette soirée, qui est publique.

A. & P.

NEUCHÂTEL. — L'activité de l'Union Féministe, qui s'est concentrée ces temps sur les élections aux conseils de prud'hommes, est retracée plus haut. D'autre part, M^{lle} Thiébaud, vice-présidente de l'U.F., s'est occupée activement de l'élection d'un pasteur, qui a eu lieu à Neuchâtel le 7 octobre 1917; c'est grâce à son intervention qu'a été convoquée à cette occasion une assemblée d'Eglise, où les femmes ont assisté nombreuses, et où elles ont été mises au courant de leurs nouvelles attributions. Sur 600 votants, 370 dames ont participé au scrutin. Au même moment avait aussi lieu à Saint-Aubin une élection de pasteur; là également, la participation féminine a été forte. — Il ne se passe plus guère de mois sans que les femmes soient appelées à une élection, ici ou là, en terre neuchâteloise. Et, les 27 et 28 octobre, les moins suffragistes se sont prises à trouver singulier qu'on les laisse à l'écart pour les élections au Conseil national!

E. P.

LA CHAUX-DE-FONDS. — La conférence que nous donna M^{lle} Emilie Gourd, le 19 octobre, sur ce sujet: *A travail égal, salaire égal*, eut beaucoup de succès et suscita de nombreux commentaires, tant verbaux que dans la presse. — La présence de notre présidente centrale fut l'occasion de deux petites réunions entre amies-suffragistes. — A la suggestion du Comité Central, nous avons fait paraître dans cinq journaux, trois jours de suite, une grande annonce disant:

1^o Les élections au Conseil national se font sur la base numérique de la population.

2^o Les femmes, plus nombreuses que les hommes, font partie de cette population.

3^o Ainsi, plus de la moitié des conseillers nationaux sont élus en tenant compte du nombre des femmes,

4^o Et ce nombre de femmes n'a rien à dire quant au choix de ses représentants!!...